

# Objectif 8

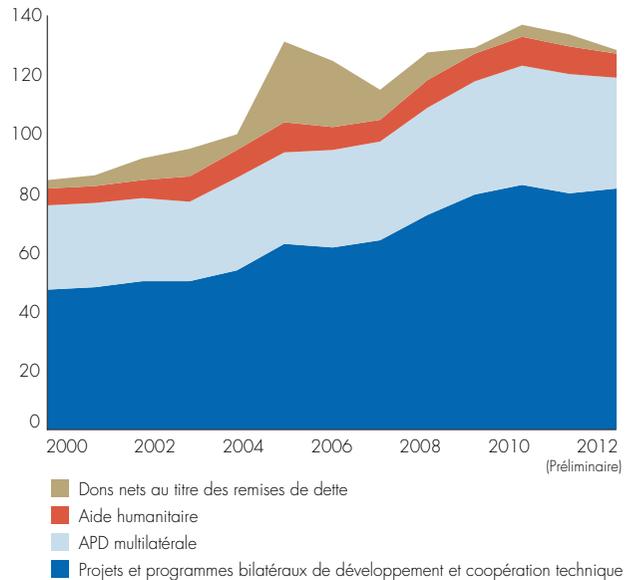
## Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

### Faits en bref

- ▶ L'aide publique au développement s'est élevée à 126 milliards de dollars en 2012.
- ▶ 83 % des exportations des pays les moins avancés sont admis en franchise de droits dans les pays développés.
- ▶ Le service de la dette des pays en développement représente seulement 3 % des recettes tirées de leurs exportations.
- ▶ Dans le monde en développement, 31 % de la population utilise Internet, comparés aux 77 % du monde développé.

### La crise financière mondiale et les turbulences de la zone euro continuent d'affecter l'aide publique au développement

Aide publique au développement (APD) des pays du CAD/OCDE, 2000-2012 (milliards de dollars constants des États-Unis de 2011)



En 2012, l'aide publique au développement (APD) nette des pays développés s'est élevée à 125,6 milliards de dollars, représentant 0,29 % du revenu national brut cumulé des donateurs. Cela constitue une baisse de 4 % en termes réels par rapport au niveau de 2011, qui était de 2 % en dessous du niveau de 2010. La baisse est attribuée à la crise économique et financière et aux turbulences de la zone euro, qui ont conduit de nombreux gouvernements à mettre en place des mesures d'austérité et à réduire leurs budgets d'aide.

C'est la première fois depuis 1996-1997 que l'APD diminue pendant deux années consécutives. La baisse en 2012 était à mettre en relation avec une diminution de 7 % des contributions aux organisations multilatérales en termes réels, partiellement compensée par une augmentation de 2 % de l'aide pour les projets et programmes bilatéraux.

Malgré les pressions fiscales actuelles, quelques pays appartenant au Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont maintenu ou augmenté leurs budgets d'aide pour atteindre les cibles qu'ils ont fixées. L'APD nette (APD après déduction des remboursements des prêts) a augmenté en termes réels dans 9 des 24 pays CAD; les augmentations les plus importantes étant le fait de l'Australie, l'Autriche, l'Islande (qui a rejoint le CAD en 2013), le Luxembourg et la République de Corée. Le Royaume-Uni a maintenu son aide à 0,56 % de son revenu national brut, mais a prévu de l'augmenter à 0,7 % dans son budget 2013-2014.

Une récente enquête CAD sur les plans de dépenses prévisionnels des donateurs suggère que l'aide programmable par pays pourrait s'accroître de 9 % en termes réels en 2013, principalement grâce à des augmentations prévues par certains donateurs et à des prêts à taux réduit de la part d'organisations multilatérales. L'aide programmable par pays exclut les dépenses nationales dans les pays des donateurs, ainsi que d'autres éléments non prévisibles de par leur nature même (comme l'allègement de dette ou l'aide humanitaire), ou ne faisant pas partie d'accords de coopération entre gouvernements. Elle est considérée comme un bon indicateur de l'aide disponible par pays. On prévoit que le total de l'aide programmable par pays restera stable durant les années 2014 à 2016.

En 2012, les plus gros donateurs, en termes de volume, ont été les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et le Japon. Le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède ont continué de dépasser la cible de 0,7 % du revenu national brut fixé pour l'APD par les Nations Unies.

L'aide a diminué plus particulièrement chez les plus grands donateurs et les pays européens. Le Groupe des sept pays industrialisés a fourni 70 % de l'APD CAD en 2012, alors que cette part était de 75 % en 2005. La part de l'aide fournie par le CAD-Union européenne (51 %) est à son niveau le plus bas depuis 2001. Cependant, l'aide augmente de la part des pays non CAD. Bien que des chiffres précis ne soient pas disponibles pour tous les pays en 2012, l'aide de la Turquie a doublé entre 2011 et 2012, et celle des Émirats arabes unis a augmenté de 31 %.

De plus en plus, l'aide est axée sur les questions de parité des sexes. En 2010-2011, sur 91,9 milliards de dollars d'aide totale allouée à des secteurs spécifiques, il y a eu 20,5 milliards de dollars consacrés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

### CIBLE 8.B et 8.C

Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement

## Le montant global de l'aide est en diminution, et va de moins en moins aux pays les plus pauvres

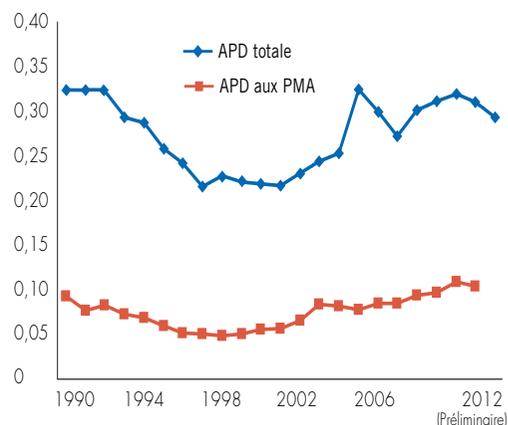
L'aide publique au développement de la part des pays CAD a augmenté régulièrement entre 2000 et 2010, atteignant 0,32 % du revenu national brut cumulé des donateurs en 2010, avant de se réduire à 0,31 % en 2011, puis à 0,29 % en 2012. Cette diminution a aussi affecté les pays les moins avancés (PMA), qui ont reçu environ un tiers du flux total de l'aide des donateurs ces dernières années.

En 2012, l'APD bilatérale nette aux pays les moins avancés a diminué de 13 %, se situant à environ 26 milliards de dollars.

L'APD bilatérale vers l'Afrique a diminué de 10 %, passant à 28,9 milliards de dollars en 2012, suite à une aide exceptionnelle fournie à quelques pays d'Afrique du Nord après le « Printemps arabe » en 2011. Dans ce montant, l'aide à l'Afrique subsaharienne compte pour 26,2 milliards de dollars, ce qui représente une baisse de 8 %.

L'enquête CAD suggère que ce revirement de l'aide depuis les pays les plus pauvres et l'Afrique vers les pays à revenus moyens continuera de la sorte et prendra de plus en plus la forme de prêts à taux réduits plutôt que de subventions.

### Aide publique au développement nette des pays du CAD/OCDE en proportion du revenu national brut des donateurs, 1990-2012 (pourcentage)

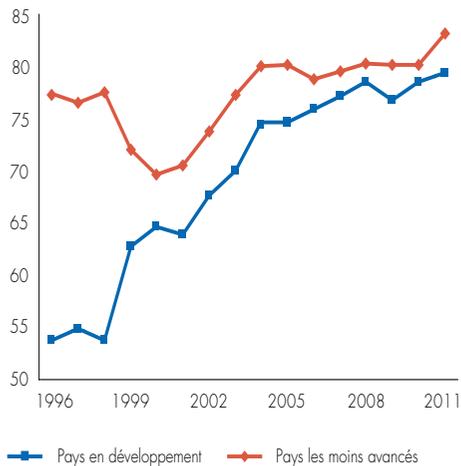


**CIBLE 8.A**

Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire

## Le climat commercial continue de s'améliorer pour les pays en développement et les pays les moins avancés en termes de franchise de droits

Proportion des importations des pays développés (pétrole et armes exclus) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) qui sont admises en franchise de droits, 1996-2011 (pourcentage)



**Note :** Cet indicateur est assujéti à l'influence des modifications de la structure des exportations et des prix relatifs.

L'accès aux marchés des pays développés en franchise de droits par les pays les moins avancés et les pays en développement s'est globalement amélioré en 2011, représentant 83 % et 80 % de leurs exportations, respectivement. Cela est dû en partie aux progrès réalisés dans le domaine des règles d'origine préférentielles. Par exemple, l'Union européenne a revu ses règles d'origine dans son système de préférences commerciales, devenu opérationnel en janvier 2011.

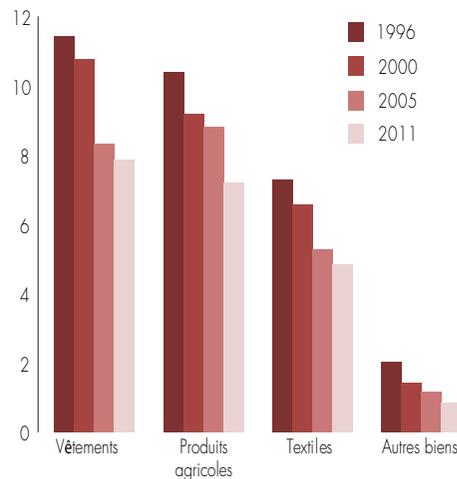
À part quelques exceptions, comme le Japon et les États-Unis pour les vêtements et les textiles, ainsi que la Norvège pour certains produits agricoles, tous les pays développés fournissent un accès en franchise de droits aux exportations des pays les moins avancés. Plus de la moitié des exportations des PMA bénéficient d'un traitement préférentiel réel, étant des biens normalement assujettis aux droits de douane, ce qui donne à ces pays un important avantage concurrentiel. L'accès au marché au plus grand groupe des pays en développement s'est également amélioré, car la majorité de leurs exportations consiste en des produits

industriels admis en franchise de droits au titre du traitement de la nation la plus favorisée.

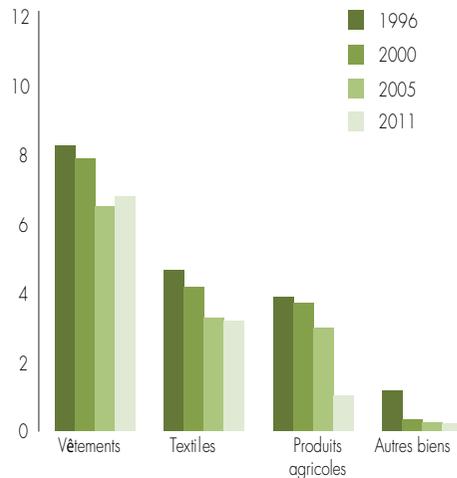
## Les droits douaniers moyens des pays développés ont continué de diminuer légèrement pour les pays en développement et les pays les moins avancés

Tarifs douaniers moyens des pays développés sur des produits clés en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA), 1996, 2000, 2005 et 2011 (pourcentage *ad valorem*)

Exportations en provenance des pays en développement



Exportations en provenance des PMA



**Note :** Basés sur une structure fixée des exportations 1999-2001. L'augmentation ponctuelle, en 2011, des droits douaniers moyens pour les vêtements en provenance des PMA est due à des importations plus importantes par les États-Unis depuis les pays asiatiques les moins avancés et non pas à un changement des tarifs nominaux.

Les droits de douane moyens appliqués aux produits à forte intensité de main-d'œuvre exportés par les PMA n'ont pas changé de manière significative au cours des dernières années. Ces tarifs ont baissé rapidement à la suite des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay en 1995 et à la Déclaration ministérielle de Hong Kong de 2005 adoptée par l'Organisation mondiale du commerce. Ces tarifs ont été presque entièrement supprimés ou sont d'un niveau peu élevé pour les autres biens et pour les produits agricoles (moyenne de 1 %). Les tarifs moyens pour les PMA restent relativement élevés concernant les textiles et les vêtements, ce qui indique l'exclusion des grands exportateurs asiatiques des PMA des tarifs préférentiels des États-Unis. Cela se justifie par les « limites fixées afin de laisser jouer la concurrence », mais n'a pas empêché ces pays d'augmenter leurs parts de marché aux États-Unis.

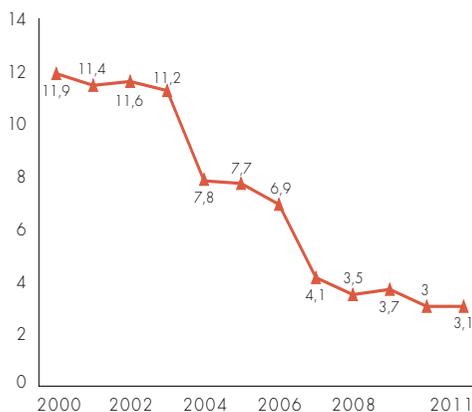
Les droits de douane moyens payés par d'autres pays en développement ayant également diminué, la marge préférentielle accordée aux PMA s'est lentement érodée. Cette marge reste importante pour les produits agricoles (environ 6 %), mais est faible ou quasiment inexistante pour les textiles, les vêtements et d'autres biens (moins de 2 %).

### CIBLE 8.D

Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement

## Les ratios du service de la dette se situent à un quart de leur niveau de 2000, allégeant ainsi la charge financière des pays en développement

Versement au titre de la dette extérieure en proportion des recettes tirées des exportations, tous les pays en développement, 2000-2011 (pourcentage)



Note : Les données couvrent uniquement les pays en développement qui communiquent leurs informations au Système de notification de la dette de la Banque mondiale.

Le fardeau de la dette extérieure d'un pays affecte sa solvabilité et sa vulnérabilité aux chocs économiques. Tout au long de la dernière décennie, une meilleure gestion de la dette, l'expansion du commerce et, pour les pays les plus pauvres, un allègement substantiel de la dette ont réduit le fardeau du service de la dette. Entre 2000 et 2008, le ratio du service de la dette publique et de la dette publiquement garantie aux exportations pour les régions en développement a décru de 11,9 % à 3,5 %. En 2010, les ratios du service de la dette par rapport aux recettes tirées des exportations de tous les pays en développement avaient atteint le niveau historiquement bas de 3 %, et sont restés aussi bas que 3,1 % en 2011.

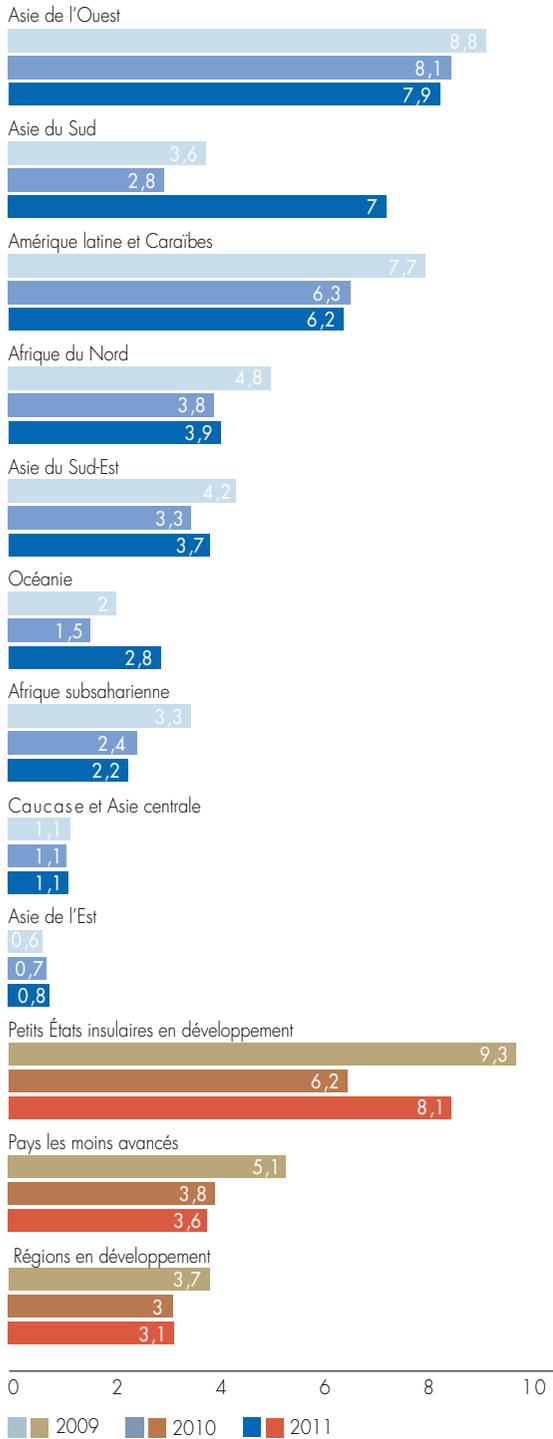
En 2009, la tendance à la baisse a été brièvement interrompue par la crise financière mondiale, qui a provoqué une diminution de 18,1 % des recettes tirées des exportations dans les pays en développement, alors que leur service total de la dette publique se maintenait quasiment au même niveau qu'en 2008. En 2010, les recettes tirées des exportations dans les pays en développement bondissaient de 26,5 % par rapport à 2009, tandis que le service total de la dette publique restait constant, permettant ainsi au ratio de la dette de reprendre sa décroissance et d'atteindre un niveau inférieur à celui de 2008.

## Pour un certain nombre de régions, la diminution des recettes à l'exportation a entraîné à la hausse les ratios du service de la dette

Pour la plupart des régions, les ratios du service de la dette en 2011 sont restés sensiblement les mêmes que l'année précédente. Cependant, plusieurs régions, dont l'Asie du Sud, l'Océanie et les petits États insulaires en développement, ont vu leurs recettes tirées des exportations baisser en 2011. Les réductions du service de la dette n'étaient pas suffisantes pour compenser ces baisses, ce qui a conduit à des augmentations des ratios du service de la dette aux exportations de 4,1 %, 1,3 % et 1,9 %, respectivement.

Trente-neuf pays ont droit à un allègement de leur dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Parmi eux, 36 pays ont atteint leur « point de décision » et avaient fait réduire de 58,9 milliards de dollars le service futur de la dette (en valeur actualisée nette fin 2011); 35 pays qui avaient atteint leur « point d'achèvement » reçoivent un allègement complet de la dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

**Service de la dette extérieure en proportion des recettes tirées des exportations, 2009, 2010 et 2011 (pourcentage)**

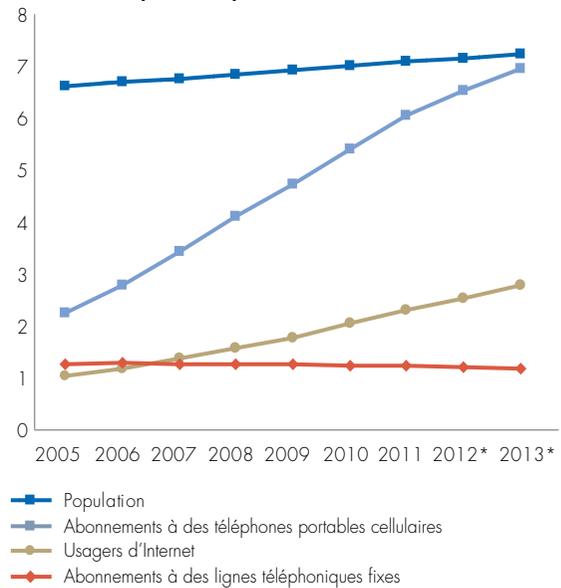


**CIBLE 8.F**

En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

**Le nombre d'abonnements à des téléphones portables cellulaires est en train d'atteindre son niveau de saturation, et presque 40 % de la population mondiale est connectée**

**Nombre estimé des abonnements à des téléphones portables cellulaires, des usagers d'Internet et des abonnements à des lignes téléphoniques fixes, 2005-2013 (milliards)**



\* Les données pour 2012 et 2013 sont des estimations préliminaires.

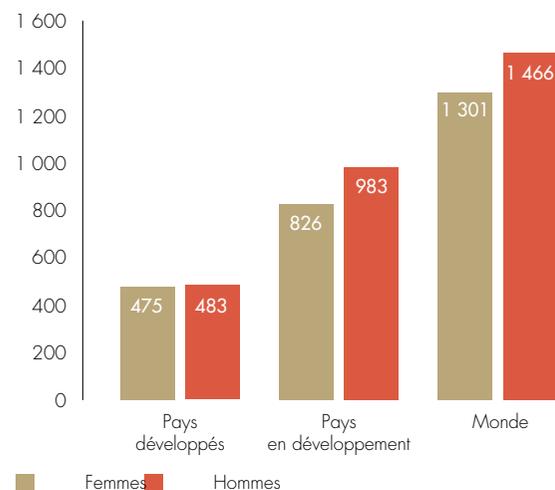
Avec un nombre estimé de 6,8 milliards d'abonnements à des téléphones portables cellulaires d'ici à fin 2013, la pénétration mondiale (mesurée comme le nombre d'abonnements par rapport à celui de la population totale) atteindra 96 %. Elle atteindra 89 % dans les pays en développement. À mesure que les niveaux de pénétration se rapprochent de la saturation dans un nombre croissant de pays, les taux de croissance des abonnements ont baissé à leurs niveaux les plus bas jamais atteints l'année passée, environ 6 % dans les pays en développement et 4 % dans les pays développés. Les pays en développement représentent maintenant plus de 77 % de tous les abonnements mondiaux aux téléphones mobiles cellulaires, et la fracture numérique pour la téléphonie mobile cellulaire a été réduite de manière considérable.

D'ici à la fin 2013, on estime que 2,7 milliards de personnes utiliseront Internet, ce qui correspond à 39 % de la population mondiale.

Le développement de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication, dont celui des réseaux mobiles à large bande, celui des médias sociaux, des applications innovantes et les prix décroissants des services continuent de doper la pénétration d'Internet dans toutes les régions du monde. Cependant, des différences majeures subsistent entre les régions. Dans le monde en développement, 31 % de la population est connectée, contre 77 % dans le monde développé. L'Afrique subsaharienne, où moins de 20 % de la population utilise Internet, reste la région ayant le taux de pénétration le plus faible.

Alors que de plus en plus de personnes rejoignent la société de l'information, davantage d'hommes que de femmes utilisent Internet. Au plan mondial, 37 % de toutes les femmes sont connectées par rapport à 41 % pour tous les hommes. L'écart entre les sexes est plus prononcé dans le monde en développement, où 29 % des femmes utilisent Internet, contre 33 % des hommes. Cela signifie que 16 % moins de femmes que d'hommes utilisent Internet dans le monde en développement, contre 2 % moins de femmes que d'hommes dans le monde développé.

#### Nombre estimé des usagers d'Internet, 2013\* (millions)



\* Les données pour 2013 sont des estimations préliminaires.

### La large bande devient de plus en plus disponible et abordable, mais reste quand même hors de portée dans de nombreux pays en développement

À mesure que les connexions à haut débit deviennent plus abordables et disponibles, un plus grand nombre de personnes a accès à Internet. La grande majorité

des pays du monde a lancé des services à large bande mobile de troisième génération (3G), et un pourcentage croissant de la population est couvert par un signal à large bande et à haut débit pour téléphones portables. D'ici à la fin 2013, les abonnements à large bande fixe atteindront un nombre total estimé à environ 700 millions, et 2,1 millions pour la large bande mobile. Au plan mondial, cela représente un taux de pénétration de 10 et 30 %, respectivement.

Le nombre d'abonnements à large bande fixe dans les pays en développement, tout comme celui des abonnements à large bande mobile, ont dépassé ceux des pays développés. Mais les taux de pénétration sont très à la traîne. Alors que les pays développés affichent des taux de pénétration pour la bande fixe et mobile de 27 % et 75 %, respectivement, les taux de pénétration dans les pays en développement s'élèvent à 6 % pour les abonnements à large bande fixe et à 20 % pour les abonnements à large bande mobile. En Afrique subsaharienne, le taux de pénétration pour la large bande fixe est inférieur à 1 %.

À part ces différences dans les taux de pénétration, il existe aussi des disparités importantes dans la couverture, le prix et la qualité des services à large bande. La disponibilité limitée de la largeur de bande Internet internationale et de l'infrastructure du réseau de base dans de nombreux pays en développement continue d'être un défi. Malgré une baisse importante des prix, le coût de l'accès à la large bande reste trop élevé comparé au revenu moyen dans la plupart des pays en développement. Davantage d'efforts doivent être faits pour rendre la large bande disponible, abordable et véritablement à haut débit pour tous.

